

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Hélène DESSALES et Christel MULLER

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury d'Histoire ancienne constate cette année avec satisfaction un bon niveau d'ensemble, avec une augmentation notoire du nombre d'excellents candidats, tout en regrettant que l'écart se soit creusé avec les plus faibles. Les meilleures notes ont été obtenues par les candidats qui ont su mettre en valeur leur savoir littéraire et historique, ainsi que leur savoir-faire dans l'approche de l'histoire. Comme toujours, les sujets embrassaient des thématiques larges ou correspondaient à des événements majeurs de l'histoire grecque et romaine, dont la connaissance est indispensable pour des candidats spécialisés en Lettres Classiques.

Comme l'an passé, dans une perspective de meilleure préparation à l'épreuve, le jury souhaiterait attirer l'attention des futurs candidats sur différents aspects méthodologiques. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler les principes attendus pour une démarche proprement historique :

1. Les termes du sujet doivent faire l'objet d'une réflexion préalable et d'une définition rigoureuse en introduction, afin que soit évité le hors sujet (exemple : l'économie n'est pas la richesse, dans un sujet sur « les fondements de l'économie athénienne » ; « la vie politique et ses espaces à Rome » n'est pas « la vie publique dans l'empire romain » et n'autorise pas une digression sur le *limes*).

2. À partir de là, le candidat doit élaborer une problématique qui s'articule autour de notions-clefs et qui permette de dégager un enjeu historique, et non avancer de hasardeux propos d'ordre parfois psychologique (ex. sur un sujet sur Néron, une des problématiques du candidat était « monstre ou fou ? »). A cet égard, comme toujours, trop de candidats, par souci de sécurité, ont tendance à réciter la « fiche » qui leur semble se rapprocher le plus du sujet donné (ex : les sujets sur Sparte ont donné lieu à la récitation des pense-bêtes sur la politique extérieure des cités aux V^e et IV^e siècles). Faut-il préciser que la qualité d'une prestation ne se mesure pas seulement à la quantité d'informations fournie ? Loin d'attendre un catalogue érudit, le jury évalue une mobilisation des connaissances répondant à un thème précis et témoignant d'une bonne compréhension des phénomènes antiques. Seule une réflexion personnelle, appuyée sur des exemples pertinents, peut en garantir le succès. Par ailleurs, les sujets dits événementiels (ex. « L'hégémonie thébaine au IV^e siècle », « Le deuxième triumvirat ») appellent comme les autres une réflexion sur le contexte, les origines et les conséquences et non une simple liste de dates. Il faut donc prendre le temps de comprendre les limites du sujet et d'y répondre de façon adaptée.

3. Une présentation des sources en rapport avec le sujet est obligatoire en introduction, ce que trop de candidats oublient. Il convient de distinguer soigneusement sources primaires et sources secondaires et ne pas mettre au même niveau les auteurs antiques et les historiens contemporains. Les sources ne sont pas exclusivement de nature littéraire et le jury attend des

candidats une curiosité minimale pour l'épigraphie et l'archéologie du monde gréco-romain. Cela dit, il est inutile de convoquer n'importe quel type de source sur un sujet donné ou de les citer sans en connaître la teneur et le lien qu'elles entretiennent avec le sujet (ex. les « surveys » et la plongée sous-marine sont à la mode chez les candidats, y compris sur les sujets politiques). Pour le cas précis des sources littéraires, il semble indispensable que les œuvres des auteurs fondamentaux soient connues, c'est-à-dire situées dans le temps et perçues dans leurs grandes lignes thématiques (ex : Tite-Live, comme source principale sur le principat ; Strabon, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse toujours totalement ignorés ; Dion Chrysostome et Pausanias cités par des candidats, mais non situés dans le temps). Là encore, mieux vaut construire sa présentation sur des exemples connus, rencontrés au cours des lectures que se doit de pratiquer tout latiniste ou helléniste.

4. Par ailleurs, les candidats doivent essayer de répondre de la manière la plus simple et la plus pertinente possible aux questions qui leur sont posées et qui sont destinées, dans tous les cas, à compléter et surtout à valoriser la prestation. Rappelons ici aux candidats que ce n'est pas le jury qui est interrogé : il faut donc éviter les questions ou les aveux d'ignorance dès l'exposé initial.

Comme les années précédentes, il faut également signaler un certain nombre d'erreurs récurrentes et de lacunes ahurissantes, qui n'ont pas manqué de susciter une certaine perplexité chez les membres du jury. On attend ainsi des candidats qu'ils sachent se repérer dans les grands ensembles géographiques, afin d'appréhender certains événements historiques majeurs. Ce n'est pas une précision topographique au millimètre qui est souhaitée, mais une perception globale qui permette d'éviter des propos aberrants (ex. Thèbes et la Béotie totalement ignorées sur le plan géographique, Leuctres et Chéronée situées quelque part dans le Péloponnèse, totale ignorance par exemple de la localisation de Pharsale, Pouzzoles, Misène, Ravenne). Les rapports entre géographie et histoire restent essentiels pour comprendre le développement de certains processus. Ainsi, à la question relative à l'origine de Marius, il est proprement impensable de répondre la Gaule, pour des raisons historiques et institutionnelles. Pour beaucoup trop de candidats, l'histoire ancienne reste une pure abstraction.

Encore une fois, loin d'exiger l'érudition, le jury attend des candidats du bon sens, des connaissances sur les grandes structures, assorties d'une analyse des concepts en jeu. On attend par exemple d'un candidat qu'il connaisse la définition de l'Etat ou celle de la souveraineté, ainsi que, par exemple, la distinction entre pouvoir exécutif et législatif au sens moderne des termes, afin de mieux cerner les différences avec les phénomènes antiques. Citons ainsi, en histoire grecque, la faiblesse des propos sur les confédérations et en histoire romaine, le manque de repères sur le *cursus honorum*, l'administration de Rome (curatèles ignorées, division de Rome en régions), ou encore la raison d'être de la distinction entre les types de provinces.

Le jury attend enfin des candidats une expression correcte et manifeste une certaine surprise devant l'énoncé de barbarismes (« cultivation » pour « culture ») et de formules anachroniques (« guérilla » pour les opérations militaires du IV^e siècle grec, « porter un toast à l'empereur »).

L'épreuve d'histoire ancienne n'est pas une épreuve difficile, comme nous avons l'habitude de l'écrire dans ce rapport. Elle nécessite un minimum de préparation tout au long d'une formation littéraire, au contact des textes, et une curiosité pour les différentes sources qui permettent d'écrire l'histoire de l'Antiquité. Plutôt que d'entendre des morceaux de cours ou des fiches thématiques intégrés de force dans un sujet donné, le jury souhaite que les candidats soient capables de mobiliser une culture personnelle, précise et bien adaptée à l'intitulé du sujet.

Enfin, dans le souci de faciliter le travail de préparation de l'épreuve, quelques compléments bibliographiques sont ici proposés à titre indicatif :

Atlas :

Richard J.A. Talbert (ed.), *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton University Press, 2000.

Dictionnaire :

Leclant J. (éd.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2005

Histoire grecque :

Amouretti M.-Cl. et Fr. Ruzé, *Le monde grec antique*, Hachette, 2008, 4^e éd.

Baslez M.-Fr., dir., *Economies et sociétés en Grèce ancienne*, Atlande, 2007.

Baslez M.-Fr., *Histoire politique du monde grec antique*, Nathan, 2001, 2^e éd.

Bernard N., *Femmes et société dans la Grèce classique*, A. Colin, Paris, 2003.

Briant P. et al., *Le monde grec aux temps classiques*, t. 1. Le Ve s. av. J.-C. Nouvelle Clio, PUF, 1995.

Brulé P. et Descat R., *Le monde grec aux temps classiques*, t. 2. Le IV^e s. av. J.-C. Nouvelle Clio, PUF,

Etienne, R., Müller Chr. et Fr. Prost, *Archéologie historique de la Grèce antique*, Paris, 2^e éd., 2006.

Hansen, M. H., Polis. *Une introduction à la cité grecque*, Belles-Lettres, Paris, 2008.

Jacob Chr., *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, A. Colin Paris, 1991.

Le Dinahet M.-Th., *La religion des cités grecques, VIII^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, Ellipses, Paris, 2005.

Legras B., *Education et culture dans le monde grec*, A. Colin, Paris, 1998.

Histoire romaine :

Cébeillac Gervasoni M., Caldelli M. L. et Zevi F., *Epigraphie latine*, U Histoire, A. Colin, Paris, 2006.

Cébeillac Gervasoni M., Chauvot A. et Martin J.-P., *Histoire romaine*, U Histoire A. Colin, Paris, 2003.

Christol M., Nony D., *Rome et son empire*, Collection HU, Hachette, Paris, 2007, 3^e éd..

Coarelli F., *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994

De Chaisemartin N., *Rome : paysage urbain et idéologie, des Scipions à Hadrien (II^e siècle av. J.-C. - II^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, U Histoire, A. Colin, 2003.

Deniaux E., *Rome, de la cité-Etat à l'Empire, Institutions et vie politique*, Hachette, Carré-Histoire, Paris, 2001

Jacques F., Scheid J., *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.)*, « Nouvelle Clio », PUF, Paris 1990.

Nicolet Cl., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 1979

Nicolet Cl., *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, Paris, « Nouvelle Clio », PUF, Paris, 1978-1979, 2 vol.

Scheid J., *La religion des Romains*, Cursus, A. Colin, Paris, 1998.

Turcan R., *L'art romain dans l'histoire. Six siècles d'expression de la romanité*, Paris, Flammarion, 1995.

Sujets d'histoire grecque

Athènes et la mer
Chéronée
Esclaves et dépendants dans les cités grecques
Etre riche à Athènes à l'époque classique
Grecs et barbares à l'époque classique
L'agora d'Athènes
L'hégémonie thébaine au IV^e s. a.C.
La cité grecque et son territoire
La cité grecque était-elle un Etat ?
La crise spartiate au IV^e s.
La place des femmes à Athènes à l'époque classique
La première Confédération athénienne
Le Pirée
Le sanctuaire de Delphes
Les conséquences des réformes de Clisthène
Les étrangers dans les cités grecques
Les fondements de l'économie athénienne à l'époque classique
Les habitats de la Grèce classique
Les organes de la décision politique à Sparte à l'époque classique
Les pratiques rituelles dans les cités grecques
Les sources de l'histoire grecque à l'époque classique
Liberté, autonomie, souveraineté dans les cités grecques de l'époque classique
Liturgies, « classe liturgique » et symmories dans la démocratie athénienne

Sujets d'histoire romaine

Auguste
César
Chevaliers et sénateurs
Cicéron : l'homme et son temps
L'eau à Rome
La femme dans la société romaine
La guerre sociale
La religion romaine à la fin de la République
La vie politique et ses espaces à Rome
La ville de Rome à la mort de Trajan
Le consulat
Le culte impérial
Le *cursus honorum*
Le deuxième triumvirat
Le monde romain en 14 apr. J.-C.
Le prince, d'Auguste aux Flaviens
Les Gracques
Les ports de Rome
Marius et Sylla
Néron
Riches et pauvres à Rome
Sécurité et maintien de l'ordre à Rome au I^{er} siècle apr. J.-C.